

C'est l'AVIQ!

FAMILLES | SANTÉ | HANDICAP

MAGAZINE TRIMESTRIEL

// DÉCEMBRE 2018

N#8



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE
CHARLEROI X
P921636

ÇA SE PASSE
DANS NOS SERVICES

Le Centre d'Accueil de Jour
« Au Bonheur du Jour »

SOINS & SANTÉ 2019

Le rendez-vous des professionnels



VERS UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ
des sites Internet et applications mobiles
des organismes publics

MÉDECINS CONVENTIONNÉS,
STATUTS « BIM » ET « OMNIO »...
Mieux vaut être bien informé(e)s!



Wallonie

familles santé handicap

AVIQ

Sommaire

DÉCEMBRE // JANVIER // FÉVRIER 2018-19



p.11 FOCUS

Soins & Santé 2019
Le rendez-vous des professionnels



p.6-7

Le CAJ « Au Bonheur du Jour »



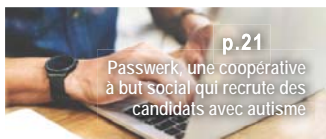
p.10

Médecin conventionné,
statut «BIM» et «OMNIO»...
Mieux vaut être bien informé(e)!



p.18-19

Vers une meilleure
accessibilité des sites Internet
et applications mobiles...



p.21

Passwerk, une coopérative
à but social qui recrute des
candidats avec autisme

- 4-5 QUOI DE NEUF À L'AVIQ ?
- 6-7 ÇA SE PASSE DANS NOS SERVICES
Le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) « Au Bonheur du Jour »
- 9 L'AVIQ, C'EST QUI ?
- 10 TOUS CONCERNÉS
Médecin conventionné, statuts « BIM » et « OMNIO »...
Mieux vaut être bien informé(e)!
- 11-13 FOCUS
Soins & Santé 2019, le rendez-vous des professionnels
- 14 UNE QUESTION ? L'AVIQ VOUS RÉPOND !
- 15 BONNE PRATIQUE
- 16 LA PAGE DU PARTENAIRE
- 17 CLIQUEZ MALIN !
- 18-19 FOCUS
Vers une meilleure accessibilité des sites Internet et applications
mobiles des organismes publics
- 20 AGENDA
- 21 TÉMOIGNAGE
- 22-23 LA SÉLECTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

ÉDITRICE RESPONSABLE

Alice Baudine, Administratrice générale
Rue de la Rivelaine, 21 | B-6061 Charleroi

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Christelle Daubresse, Annabelle Duquesne, David Krapez,
Manon Dieu, Manouska Gillet, Sarah Lefèvre,
Tiphaine Dedonder et Françoise Rocrelle.

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Eloïse Picalausa

PHOTOS

istockphoto.com, Coralie Cardon pour l'AVIQ (page 11)
Numéro de dépôt légal D/2018/7646/20

Cette publication est éditée par l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ).

Elle peut être obtenue gratuitement :

- ▶ auprès du service communication de l'AVIQ (cestlaviq@aviq.be);
- ▶ sur le site Internet www.aviq.be.

Vous désirez adapter le nombre d'exemplaires reçus ?
Contactez-nous via cestlaviq@aviq.be.



Un problème avec une administration ?
Le médiateur répond à vos questions !
www.le-mediateur.be

UNE TROISIÈME ANNÉE DÉCISIVE !

L'an passé, à cette même période, nous vous parlions de ce **travail en partenariat** afin d'assurer de **nouvelles missions** jusqu'alors toujours exercées par d'autres. **Dans quelques jours**, la boucle sera bouclée. En effet, le transfert des compétences pourra définitivement se conjuguer au passé alors que **l'AVIQ se tournera résolument vers un avenir prometteur**.

Nous pouvons être fiers du **chemin parcouru** tant les défis étaient nombreux. **Depuis janvier 2016**, nous avons accueilli des collègues de l'AWIPH, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du SPF Sécurité sociale et du SPF Santé Publique, du SPW et d'autres organismes pour composer le personnel de l'AVIQ, l'Agence pour une vie de qualité. Avec la récente arrivée des agents de la branche « famille » provenant de FAMIFED et ceux de l'INAMI, **l'ensemble des compétences et l'ensemble du personnel de l'AVIQ, soit quelques 688 agents, sont maintenant rassemblés pour permettre de réaliser les missions qui nous ont été confiées**.

Nous constituons désormais **le plus important OIP wallon**, avec un budget de plus de 4 milliards et demi d'euros, des compétences variées et l'engagement de tous, acteurs de terrain, commissions de conventions, personnel de l'AVIQ, comités de branche et CG, qui permettent d'accompagner chaque wallon pour une vie de qualité. **Une vie de qualité**, cela passe notamment par une démarche proactive pour **être et rester en bonne santé**, la qualité des **soins de proximité**, la disponibilité et la qualité de **l'aide à domicile**, un financement efficace des infrastructures pour mieux soutenir un **environnement de qualité offert aux patients dans le domaine hospitalier**, la qualité de l'accompagnement, de **l'accueil et de l'hébergement des personnes handicapées et des aînés**, et enfin, la **régulation des allocations familiales** pour quelque 900 000 enfants en Wallonie... **C'est bien la population dans son ensemble qui est concernée par les compétences de l'AVIQ, par son action directe ou au travers des quelques 2 000 services qu'elle agréé, subsidie ou soutient!**

Le sommaire de ce nouvel exemplaire du « C'est l'AVIQ ! » démontre une fois de plus la diversité de nos matières : de la gestion du financement des services, aux questions d'accessibilité du web, en passant par la rencontre d'un centre d'accueil de jour ou par l'initiative *Passwerk* qui utilise les compétences de travailleurs artistes... Des informations complètes, d'actualité et variées.

Nous terminerons en vous invitant à bloquer la date du prochain **salon Soins et Santé qui se tiendra les 7 et 8 février 2019** à Namur Expo. Rendez-vous incontournable pour **améliorer de manière continue l'accompagnement et la santé de la population wallonne**, il s'adresse à tous les professionnels des soins et de l'aide à la personne. N'hésitez pas à visiter notre stand et à assister aux nombreuses conférences de qualité proposées durant ces deux jours.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2019!



Alice Baudine
Administratrice générale



Frédéric Possemiers
Président du Conseil général

Projet « DYS-MOI » POUR L'EMPLOI

Les jeunes qui présentent un **trouble de l'apprentissage** (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, etc.) sont nombreux. En effet dans une classe, il y a en moyenne un élève qui souffre d'un trouble d'apprentissage¹.

C'est pourquoi la Wallonie, et plus particulièrement la province du Hainaut, relève le défi de l'emploi pour tous et de l'enseignement inclusif! Un partenariat, composé entre autres de l'UMons² et de l'AVIQ, s'engage dans le projet « Dys-moi », soutenu par le FSE³.

Des constats alarmants sont à l'origine de ce projet, notamment sur le taux d'emploi des jeunes qui présentent un

trouble « dys ». L'hypothèse de départ est que ces jeunes manquent de confiance en eux, ou qu'ils n'ont pas bénéficié d'un accompagnement adapté durant leur scolarité. Dès lors, il leur est plus difficile de s'insérer pleinement dans la vie active.

Afin de remédier à ces difficultés, le projet propose de **créer des duos** où un senior (mentor) vient en aide à un junior. Ces duos réalisent des activités ludiques sur la connaissance de soi, le développement du projet professionnel et/ou l'accompagnement vers l'emploi.

¹www.enseignement.be

²Université de Mons

³Fonds social européen



APPEL À CANDIDAT(E)S

Nous recherchons des personnes :

- ▶ de 60 ans ou plus ;
- ▶ qui ont la volonté d'aider un jeune au travers d'activités prévues à cet effet ;
- ▶ libres pour 3 séances d'une heure avec le même jeune.

CONTACT

mathilde.boutiflat@umons.ac.be
☎ 065/37.37.65

BIENVENUE

aux nouveaux collaborateurs de l'AVIQ !

Depuis quelques jours, l'AVIQ accueille une quarantaine de nouveaux agents. Originaires de Famifed, l'Agence fédérale des Allocations familiales, ces agents ont intégré soit la branche Famille, soit les services supports de l'Administration.

Il s'agit du dernier gros transfert de compétences lié à la 6^{ème} réforme de l'État.

Dès le 1^{er} janvier 2019, la Wallonie gèrera les allocations familiales sur son territoire.

L'AVIQ, pour sa part, assumera dès le 1^{er} janvier 2019 **le rôle de régulateur**



des quatre caisses privées agréées et de la caisse publique FAMIWAL.

Pour assumer ses missions de contrôle auprès de ces cinq caisses, il était nécessaire d'accueillir un personnel qualifié et expérimenté : des contrôleurs sociaux, des inspecteurs sociaux ainsi que des membres du personnel administratif. Un renfort bien utile pour assumer les nouvelles responsabilités de l'AVIQ.

Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux collaborateurs de l'AVIQ!

Idee Team Building

Essayez la sensibilisation au handicap !

De nombreuses entreprises prêtent une oreille attentive aux préoccupations de leur personnel. La gestion du stress est une des inquiétudes le plus souvent citées. Pour y faire face, une des méthodes utilisées est l'organisation de *team buildings*, dont l'objectif est de **resserrer les liens entre les membres d'une équipe**.

Forte de son expertise en matière de sensibilisation au handicap, l'AVIQ a réfléchi à d'autres méthodes innovantes afin de faire passer ses messages et ses valeurs. L'idée d'un *team building* sur le thème du handicap dans le monde du travail est née de cette réflexion.

Sensibiliser et fédérer les participant(e)s autour de valeurs fortes est le but poursuivi par ces journées. Afin de passer un moment agréable autour de cette thématique du handicap, il est proposé aux participants de sortir de leur contexte de travail quotidien via des jeux de coopération ou de création artistique.

PLUS D'INFOS ?

Pour découvrir nos formules de *team building*, contactez Pierre Smal par mail pierre.smal@aviq.be ou par téléphone au **0479/65.68.84**.



HABITATS SOLIDAIRES

Des appartements adaptés aux PMR à Couillet

Confronté à certaines difficultés, chacun peut se sentir seul et/ou isolé et dans certains cas, demander de l'aide est parfois difficile. Pour y remédier, le CPAS de Charleroi fait le pari du **logement solidaire** : vivre au contact de personnes avec diverses expériences de vie, des hommes, des femmes, des jeunes, des seniors, des personnes mobiles et à mobilité réduite...

Un logement solidaire est un regroupement d'habitats qui gardent des parties privées et offrent certains lieux de vie commun.

Le bâtiment compte deux logements PMR (personne à mobilité réduite) de deux chambres.

Dans un but de mixité sociale et culturelle la plus ouverte possible, les critères d'admission sont adaptés. Les candidat(e)s doivent être prêt(e)s à s'investir dans des projets axés autour du vivre ensemble en s'interrogeant sur ce qu'ils pourront apporter aux autres et vice-versa.

Le CPAS de Charleroi recherche des futurs locataires ayant envie de s'investir dans le projet. L'eménagement est prévu pour **début 2019**.



PLUS D'INFOS

Contactez Christof Carlier par téléphone au 0471/898.191 ou par email via christof.carlier@cpascharleroi.be

LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ)

« Au Bonheur du Jour »

Une solution de répit pour les aidants avec une vie active, un lieu de vie adapté pour les aînés.



De nombreuses personnes âgées éprouvent des problèmes de santé ou d'autonomie. **Parfois, vivre seul n'est plus possible.** Pourtant, l'entrée en maison de repos n'est pas toujours la solution désirée, du moins pas tout de suite. Dès lors, il n'est pas rare que ces personnes cohabitent avec leurs enfants « aidants » afin de conserver cette présence nécessaire à domicile. Mais que faire quand l'aidant travaille et/ou désire souffler un peu ? Les centres d'accueil de jour peuvent être une solution.

UN CAJ « DIFFÉRENT »

Le CAJ « Au Bonheur du Jour » se situe à Soignies. Si la grande majorité des centres d'accueil de jour est implanté au sein d'une maison de repos, ce dernier est une entité indépendante qui a développé des conventions de collaboration avec des maisons de repos. Il s'agit donc d'une solution intermédiaire qui a pour objectif le maintien à domicile de ces personnes, comme nous le décrit Catherine Desmecht, directrice du CAJ.

QUEL PUBLIC ?

Le centre accueille toute personne âgée de 60 ans et plus. De la même manière, la où les pathologies de la personne accueillie ne sont pas un obstacle : personne en post-revalidation suite à un AVC, personne désorientée ou atteinte de démence, etc.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Un tel accueil n'est possible qu'au travers d'une équipe qualifiée et pluridisciplinaire au sein du centre: d'une part, le personnel soignant composé d'infirmières, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, etc., et d'autre part, le personnel qui gère tous les autres aspects liés à l'accueil et aux activités d'un CAJ (cuisinière, secrétaire, technicienne de surface...).



UNE COLLABORATION EFFICACE

Catherine Desmecht met en évidence l'articulation avec le réseau d'intervenants qui est axé sur l'intervention à domicile, tels les kinésithérapeutes, les aides-soignantes... En effet, rares sont les personnes qui viennent au centre cinq jours par semaine. Or, la continuité des soins doit être assurée, tant au domicile qu'au CAJ. Cette collaboration est donc essentielle en matière de prévention des risques en matière de santé.

DES HORAIRES ET UN COÛT À LA JOURNÉE

Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Ceci offre des possibilités aux aidants qui désirent continuer une vie active et/ou souffler un peu. La personne qui désire être accueillie au centre doit s'inscrire à un nombre de jour fixe dans la semaine, sans limite de jours. Cette inscription est importante pour l'organisation des activités et des soins.

Le prix d'une journée s'élève à 40,80€. Cela peut paraître beaucoup, mais il s'agit d'un forfait tout compris :

- ▶ la prise en charge infirmière et paramédicale ;
- ▶ le déjeuner, le dîner chaud le midi¹ et la collation (adaptés aux goûts et régimes de chacun) ;
- ▶ les diverses animations appropriées à chacun.

Si nous tenons compte du fait que les personnes ne fréquentent pas le CAJ tous les jours, le coût à supporter devient alors plus nuancé. Il est intéressant de comparer ce tarif au tarif moyen des maisons de repos. Dans le dernier rapport bisannuel², il est relevé que le prix médian journalier d'une chambre à un lit (tout secteur confondu) est de 43€.

UN SERVICE DE TRANSPORT

La mobilité reste un frein pour de nombreuses personnes âgées. Le centre met donc à disposition une voiture avec chauffeur, pour un coût forfaitaire de 0,20€/km. Cela permet la prise en charge de la personne directement depuis son domicile. Pour les aidants qui partent tôt au travail et qui ne peuvent attendre l'ouverture du centre à 8h, cette solution est idéale. Ceci est également valable pour les retours en soirée.

À la question de la distance qui sépare les personnes qui viennent au centre de chez elles, Catherine Desmecht, directrice du CAJ, confie son désappointement. En effet, quelques personnes viennent parfois de loin, 30 à 40 km. Si parcourir une telle distance démontre l'intérêt d'un CAJ comme « Au Bonheur du Jour », Catherine Desmecht regrette aussi ces longs déplacements pour les aidants et leurs aînés. Mais à défaut de trouver un service similaire plus proche, certain(e)s n'hésitent pas et utilisent même les transports en commun.

DES ACTIVITÉS ADAPTÉES

Le centre favorise des activités de la vie quotidienne qui maintiennent la personne âgée active : se rendre au marché pour y faire les courses, préparer les repas, jardiner, etc. Des activités intergénérationnelles sont également au programme. L'accent est mis sur ce que chaque génération apporte à l'autre et vice versa.

Au terme de cette visite, nous pouvons constater que ce centre peut être une bonne alternative pour les personnes âgées qui ne se sentent pas encore prêtes pour une entrée en maison de repos, parmi d'autres solutions de maintien à domicile, ainsi qu'un grand soutien pour les aidants proches.

▶ POUR EN SAVOIR PLUS
Rendez-vous sur www.aubonheurdujour.be

¹La famille proche du patient peut venir dîner au centre, moyennant un prix forfaitaire de 8€.

²Rapport bisannuel des établissements d'hébergement et d'accueil pour aînés au 31 décembre 2014.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES EN WALLONIE

LA SIMPLICITÉ POUR TOUS !



**VOUS AVEZ DÉJÀ
DES ENFANTS ?**

**ILS SONT NÉS AVANT 2019
OU LA FAMILLE
VA S'AGRANDIR EN 2019**

C'est SIMPLE :

Vous recevez les **MÊMES MONTANTS**
qu'actuellement,
sans **AUCUNE DÉMARCHÉ** à effectuer !

**POUR LES ENFANTS
À NAÎTRE À PARTIR DE 2020**

C'est super SIMPLE aussi :
155 €/MOIS/ENFANT

**VOTRE 1^{ER}
ENFANT
ARRIVE EN 2019 ?**

**Pour vos allocations
familiales, choisissez
une des 5 caisses
en Wallonie**



Les familles qui ont déjà des enfants pourront
choisir leur caisse à partir de janvier 2021

Toutes les infos sur www.aviq.be/familles



Wallonie

L'AVIQ,
c'est qui ?

NOS NOUVELLES COMPÉTENCES principalement en financement

Depuis plusieurs mois déjà,
toujours dans le cadre de la 6^{ème} Réforme
de l'État, l'AVIQ se prépare à **accueillir de
nouvelles compétences, notamment en
matière de santé** : les compétences issues du
Service Public Fédéral de la Santé publique
et l'Institut National d'Assurance Maladie-
Invalidité (INAMI).

LA DERNIÈRE VAGUE DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Le transfert effectif et opérationnel de compétences a
nécessité plusieurs années de préparation, avec une
accélération importante durant l'exercice 2018. L'année
2019 sera celle de l'accomplissement, constituant un
réel défi à la mesure de la préparation. L'AVIQ aura en
effet accueilli l'ensemble de ses compétences.

ZOOM SUR LA DIRECTION TRANSVERSALE DES FINANCES

La Direction transversale des finances de l'AVIQ
est en charge du financement de l'ensemble des
opérateurs agréés par l'AVIQ qui sont actifs dans le
domaine du bien-être, de la santé et du handicap.
Elle se charge notamment de récolter des paramètres
de subventionnement, du calcul des subventions, des
ordres de paiement...

Dès le 1^{er} janvier 2019, cette Direction gèrera le
financement par les organismes assureurs :

- ▶ des maisons de repos pour personnes âgées, des
maisons de repos et de soins et des centres de soins
de jour (MRPA/MRS/CSJ) et le remboursement de
prestations de sécurité sociale en santé en leur sein ;
- ▶ des initiatives d'habitations protégées (IHP) ;
- ▶ des maisons de soins psychiatriques (MSP) ;
- ▶ des centres de réadaptation fonctionnelle (CRF) ;
- ▶ des services intégrés de soins à domicile (SISD) ;
- ▶ des services de concertation autour du patient
psychiatrique ;
- ▶ des tabacologues (dans le cadre du sevrage
tabagique) ;



- ▶ des bandagistes (dans le cadre des aides à la
mobilité).

La Direction transversale des finances de l'AVIQ
fournira aux organismes assureurs wallons les liquidi-
tés nécessaires au remboursement des factures qui leur
sont adressées par les prestataires de soins pour leurs
affiliés.

C'est encore elle qui rédigera un rapport des dépenses
de chaque secteur à l'intention des instances de l'AVIQ.
C'est toujours cette Direction qui assurera les
financements directs vis-à-vis des prestataires mais
aussi vis-à-vis des fonds sociaux.

Ce transfert de compétences vise la simplification des
mécanismes et systèmes mis en place au bénéfice des
citoyens même si celle-ci se passe en arrière-plan et
n'est donc pas directement perceptible par eux.

▶ ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Rendez-vous sur www.aviq.be, rubrique « Transfert de compétences ».

C'EST L'AVIQ!

9

Magazine trimestriel

Le **remboursement des frais médicaux** pose parfois question. Certains patients bénéficient d'avantages, d'autres pas. Pour une prestation de soins identique, les montants à payer varient selon le médecin. Explications.

MÉDECIN CONVENTIONNÉ, STATUTS « BIM » ET « OMNIO »...

Mieux vaut être bien informé(e)s!



TARIFS OFFICIELS

Il existe un accord national entre les médecins et les organismes assureurs (OA), aussi appelés « mutuelles ». Cet accord définit les tarifs officiels pour les prestations de soins qui seront remboursées par les mutuelles. On dit d'un médecin qu'il est « conventionné » lorsqu'il applique ces tarifs officiels. C'est le cas d'une grande majorité des médecins généralistes.

Cependant, rien n'oblige un médecin à pratiquer ces tarifs. Il peut être soit conventionné partiellement, soit ne pas être conventionné. Dans ce dernier cas, il peut exiger un tarif plus élevé, y compris pour les prestations remboursées par les mutuelles. C'est souvent le cas des spécialistes tels que les ophtalmologues, les dermatologues, les gynécologues, etc.

Un médecin partiellement conventionné applique les tarifs officiels à des jours et des heures définies. Le reste du temps, il applique ses propres tarifs.

COMMENT CHOISIR ?

Le patient doit être clairement informé du statut du médecin avant chaque consultation. Un médecin partiellement conventionné doit afficher de manière visible les jours et heures de convention dans la salle d'attente.

Le patient peut également vérifier le statut de son médecin ou du spécialiste auprès de sa mutuelle ou sur le site internet¹ de l'INAMI².

STATUS BIM ET OMNIO NE FONT PLUS QU'UN !

Depuis 2014, ces deux statuts, le BIM (ex-VIPO) et l'OMNIO, ont fusionné sous le nom unique d'intervention majorée. De quoi s'agit-il ? Grâce à l'intervention majorée, vos consultations, vos médicaments, frais d'hospitalisation, etc. vous coûtent moins cher. Vous y avez droit automatiquement dans certains cas. Dans d'autres, vous devez en faire la demande auprès de votre mutualité³.

QUI EST CONCERNÉ ?

L'intervention majorée est accordée automatiquement aux personnes qui bénéficient d'un avantage social ou d'un certain statut tel que :

- ▶ le revenu d'intégration sociale ou aide équivalente ;
- ▶ la garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA) ;
- ▶ l'allocation aux personnes handicapées ;
- ▶ les enfants atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 % ;
- ▶ les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ;
- ▶ les enfants (de moins de 25 ans) inscrits en tant que titulaires orphelins.

L'intervention majorée peut également être octroyée aux ménages qui perçoivent de faibles revenus, sur base d'un examen des revenus.

Des exceptions aux tarifs officiels !

Chez les médecins généralistes :

- ▶ pour une visite à domicile en dehors des horaires habituels, sans raison médicale urgente ;
- ▶ pour un déplacement à domicile d'une importance inhabituelle ;
- ▶ la nuit, le week-end ou un jour férié, lorsque le médecin n'est pas de garde et qu'un service de garde organisée est accessible.

Chez les spécialistes :

- ▶ demande d'une chambre individuelle pour des raisons personnelles qui n'ont rien à voir avec son état de santé ;
- ▶ consultation chez le spécialiste, sur rendez-vous en dehors des heures prévues, ou dans le cas d'une consultation à domicile, à moins que la consultation soit effectuée à la demande du médecin traitant.

La quatrième édition du salon professionnel Soins & Santé aura lieu les **7 et 8 février** prochains, à Namur Expo. Il sera l'occasion pour les soignants et autres professionnels du secteur de découvrir les dernières innovations en la matière, de se rencontrer et de s'informer, en vue d'une prise en charge toujours plus qualitative du patient.

SALON SOINS & SANTÉ

Le rendez-vous des professionnels

Destiné aux professionnels des secteurs (para)médicaux et de l'aide aux personnes, le salon Soins & Santé abordera de façon large les questions qui y sont liées. Les domaines de la santé et des soins recouvrent en effet de nombreux services pour les citoyens. De la crèche à la maison de repos, en passant par les soins à domicile ou les hôpitaux, ces structures emploient des professionnels aux profils variés : assistants sociaux, aides familiales, médecins, infirmiers, éducateurs, gestionnaires de maisons de repos...

Ceux-ci pourront y retrouver les principaux fournisseurs de matériel et de services utiles pour leur organisation. Ils y découvriront les

dernières nouveautés en matière d'hygiène et de soins, d'entretien, de nutrition, d'aménagement et de loisirs. Grâce à la trentaine de conférences organisées pendant les deux jours, le salon Soins & Santé est aussi une opportunité unique de se former et de s'informer sur l'actualité médicale wallonne.

Lors de ce salon, l'AVIQ sera présente via un stand pour répondre à toutes les questions des professionnels. De plus, l'AVIQ vous proposera plusieurs conférences. Rendez-vous dans les pages suivantes pour découvrir le programme!



ENTRÉES GRATUITES

Enregistrez-vous avec
le code **AVIQ2019**



¹www.inami.fgov.be

²Institut national d'assurance maladie-invalidité.

³www.inami.fgov.be

AU PROGRAMME

▼ ZOOM SUR QUELQUES CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR L'AVIQ

	JEUDI 07 FÉVRIER 2019	VENDREDI 08 FÉVRIER 2019
De 9h à 10h	Maladies infectieuses à déclaration obligatoire: intérêt en institutions de soins avec le Docteur Carole Schrivel (AVIQ)	Développement économique de la Wallonie Santé avec des représentants du secteur hospitalier et économique, notamment la Province de Namur et le projet « Institute of Analytics for Health » (INAH)
De 10h à 11h	Développer le rôle et la place des aidants proches avec Alzheimer Belgique, Sigrid Brisack (Aidants proches asbl), Catherine Desmecht (Le bonheur du Jour), Barbara Thielen (La Résidence Louis Demeuse) ainsi que Coline Crutzen (ULG)	Le rôle des organismes assureurs dans le système de protection sociale wallon: état des lieux et perspectives avec Jean-Marc Close (CIN)
De 11h à 12h	Recensement des morsures de tiques en Belgique grâce à la participation de la population: le projet TiquesNet avec Tinne Lernout (Sciensano)	Euthanasie et suicide assisté: débat éthique sur la fin de vie avec Jean-Jacques Bise (EXIT ADMMD) et Jacqueline Herremans (ADMMD Belgique)
De 12h à 13h	Évolution de la médecine générale face à l'évolution des besoins en soins avec le Docteur Anne-Laure Lenoir (ULG), le Docteur Jean-Luc Belche (ULG) et le Professeur Jean Macq (UCL)	Les interventions en secteur hospitalier en Wallonie avec Myriam Vanderlinden (AVIQ)
De 13h à 14h	Le cheminement du désir à la concrétisation du projet de devenir parent avec Émilie Querton (Écholine), Christel Luc (Espace Différences - ASPH), D' Marie Melchior (Hopital Saint-Élisabeth)	Un Label «Qualité Alimentation - Nutrition» en Wallonie dans le secteur MR/MRS avec Marc Delwaide (AVIQ)
De 14h à 15h	La démarche d'amélioration continue en MR-MRS avec Christophe Creviaux (Cabinet Sienne), Philippe Van de Broeck (La Reine des Prés), Laure Istas (PAQS asbl), Christian Bellaert (Les Jardins de Scailmont) et Laetitia Liffing (Château Chenois)	Plan maladie Chronique et E-santé: maisons de repos, hôpitaux, mutuelles, organisme d'action sociale avec Lara Vigneron (Living-lab wallon WELL) et Annick Vandebosche (coordinatrice du projet maladies chroniques 3C4H)
De 15h à 16h		«Quels outils pour la promotion de la santé?» avec Catherine Spiece (service PIPSA - pédagogie interactive en promotion de la santé - Solidaris) et Philippe Moyart (Centre local de promotion de la santé de Charleroi - Thuin)
De 16h à 17h	L'ONE: 100 ans d'accompagnement, de médecine préventive et de promotion de la santé avec Marie-Christine Mauroy (ancienne directrice de l'ONE et actuelle administratrice du Fonds Houtman) suivie de la signature de la convention de collaboration entre l'AVIQ et l'ONE en présence de Madame la Ministre Alda Greoli et des administrateurs généraux Alice Baudine et Benoît Parmentier	La Résilience ou la reconstruction par le sport en passant par le numérique avec Luc Huberty (para-triathlète) et l'asbl « Leg's go »

Jeudi
7 FÉVRIER
12h ▶ 13h

Évolution de la médecine générale face à l'évolution des besoins en soins

avec le Docteur Anne-Laure Lenoir (ULG), le Docteur Jean-Luc Belche (ULG) et le Professeur Jean Macq (UCL)

L'intelligence artificielle va-t-elle précipiter la révolution du métier de généraliste? En quoi la médecine générale de demain sera différente d'aujourd'hui?

Autant de questions auxquelles seront confrontés les médecins généralistes à moyen terme. Pour y faire face, il importera de maîtriser les outils de l'E-Santé et d'adopter une approche spécifique à l'expansion des maladies chroniques et au vieillissement de la population.

Cette conférence vous informera sur les innovations et l'évolution du système de soins de santé afin d'offrir aux patients la prise en charge globale dont ils ont besoin.



Jeudi
7 FÉVRIER
14h ▶ 16h

La démarche d'amélioration continue en MR-MRS

avec Christophe Creviaux (Cabinet Sienne), Philippe Van de Broeck (La Reine des Prés), Laure Istas (PAQS asbl), Christian Bellaert (Les Jardins de Scailmont) et Laetitia Liffing (Château Chenois)

Cette conférence sera divisée en deux parties. La première s'articulera autour de retour d'expériences. Elle offrira au public l'opportunité de connaître les retombées des projets pilotes Tubbermodelen, au travers du témoignage de gestionnaires de maisons de repos. Elle aura aussi pour objectif la diffusion des retours des groupes de travail collaboratifs menés par la PAQS.

Au travers de la prise de parole de deux maisons de repos, les Jardins de Scailmont et le Château Chenois, la seconde partie de cette conférence présentera la question de l'amélioration continue en MR/MRS.

Vendredi
8 FÉVRIER
12h ▶ 13h

Les investissements en secteur hospitalier en Wallonie

avec Myriam Vanderlinden (AVIQ)

Suite au transfert des compétences intervenu en 2014, la Wallonie s'est dotée d'un nouveau système de financement des infrastructures hospitalières, concrétisé par le Décret du 9 mars 2017 et ses arrêtés d'exécution.

Cette conférence vous présentera ce nouveau mode de financement, offrira au secteur hospitalier la possibilité de se régénérer, s'entretenir, se renouveler mais également de se moderniser, tout en œuvrant pour la responsabilisation de ses opérateurs.

Vendredi
8 FÉVRIER
14h ▶ 15h

Plan maladie Chronique et E-santé: maisons de repos, hôpitaux, mutuelles, organisme d'action sociale

avec Lara Vigneron (Living-lab wallon WELL) et Annick Vandebosche

(coordinatrice du projet maladies chroniques 3C4H)

L'E-santé peut-être définie comme l'utilisation des services et outils numériques pour soutenir et améliorer la santé. Elle couvre la télémédecine, les technologies de l'information et la communication ainsi que les nouveaux usages d'outils connectés.

Les cinq projets maladies chroniques wallons vous seront présentés dans le cadre de cette conférence. Ceux-ci ont été sélectionnés après la publication par Maggie De Block, ministre fédérale de la Santé publique, et ses collègues ministres des entités fédérées du guide intitulé « Des soins intégrés pour une meilleure santé ». Chaque projet a pour objectif une bonne collaboration entre les dispensateurs et institutions de soins, ensemble et avec le patient.

▶ EN SAVOIR PLUS SUR CES CONFÉRENCES ?

Surfez sur www.soins-sante.be

Une question? L'AVIQ VOUS RÉPOND !

Handicap

De : Thomas Zontag
À : handicap@aviq.be

Objet: Retour sur le vote électoral du 14 octobre 2018

Je m'appelle Thomas Zontag, j'ai 22 ans et j'habite Robelmont. Je suis atteint d'une infirmité motrice cérébrale qui complique mes déplacements. Toutefois, ce 14 octobre dernier, je tenais à effectuer mon droit de vote citoyen. À qui puis-je relater mon expérience vécue ?

De : handicap@aviq.be
À : Thomas Zontag

Objet: RE:Retour sur le vote électoral du 14 octobre 2018

Bonjour Monsieur Zontag,

Vous pouvez faire part de votre expérience via une enquête de satisfaction, proposée par les pouvoirs locaux, dans le but d'évaluer concrètement les mesures mises en place pour rendre les élections accessibles à tous et d'améliorer encore les dispositifs. Deux sondages sont en ligne :

- si vous êtes électeur PMR en **RÉGION WALLONNE**:

<https://bit.ly/2xCKL16>

- si vous êtes électeur PMR en **RÉGION BRUXELLOISE**:

<https://fr.surveymonkey.com/r/accessibilite-elections-2>

Cordialement,

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ



Santé mentale

Suzon Brodin

Bonjour. Depuis plusieurs semaines je traverse une phase difficile : moralement, c'est dur... c'est trop lourd ! J'ai l'impression ne plus voir clair, et ne sais vers qui me tourner...



Bonjour Madame Brodin,

Tout d'abord, sachez que vous faites le premier pas essentiel en osant en parler et en demandant de l'aide. Votre santé mentale fait partie de votre **bonne santé globale** ; il est très important d'en prendre soin.

Vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre médecin traitant qui vous proposera des aides concrètes pour votre bien-être psychologique. Vous pouvez aussi vous diriger vers un service de santé mentale proche de chez vous (www.cresam.be) ou encore au centre de planning familial de votre région (www.fcpc.be). Des professionnels indépendants spécialisés existent aussi. Le **service d'écoute 107** est aussi à votre disposition (pour plus d'infos, rendez-vous sur www.tele-accueil.be). Dans tous les cas, vous pourrez être accompagnée le temps nécessaire et surmonter cette phase difficile. Nous vous souhaitons le meilleur dans vos démarches et pour la suite.

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ



LA PLATEFORME SAM

Un nouvel outil au service des aidants proches

SAM, c'est l'acronyme de « **Solidarité À la Maison** ». C'est le petit nom donné à ces parents, compagnons, enfants, voisins, soignants qui se consacrent un peu, beaucoup... à un proche en situation de handicap, à un parent âgé ou à un enfant malade.



SAM, c'est peut-être vous demain. Pour votre père qui déclare la maladie d'Alzheimer, ou alors pour votre mère qui ne marche plus, ou bien pour votre fils qui se bat contre la maladie, ou encore... La vie est belle mais parfois elle dérape.

Les aidants proches représentent plus d'un million de Belges (40% à la maison, 60% en tant que non-cohabitant). Ils consacrent en moyenne 4,2 h/jour à leur proche et réduisent souvent de 2/3 la durée d'hospitalisation d'un proche.

DES PROJETS INNOVANTS conçus par des SAM pour des SAM

SAM, c'est la première plateforme belge dédiée aux aidants proches. Il s'agit d'un réseau lancé à l'occasion de la semaine des Aidants proches d'octobre dernier. Ce réseau SAM offre, au travers d'un site internet, une réponse innovante à leurs besoins. Un panel de SAM et de professionnels a été sélectionné pour participer à chaque étape de la conception de ce site.

UNE PLATEFORME MULTIFONCTIONS

Au menu, un **guide médico-social** qui rassemble les prestataires de soins et services classés par lieux et par spécialité (kiné, ergo, maison de repos, etc.). Une géolocalisation renforce l'outil de recherche par région ou localité. Une autre page « **Infos utiles** » propose un recueil d'expériences vécues par des SAM au travers d'articles, de dossiers, de vidéos, etc. Un **forum dynamique** permet également de partager sa propre expérience avec d'autres SAM : poser des questions, faire part de ses doutes, etc. Quatrième fonction fort appréciée, une **permanence téléphonique 24h/24h** pour des urgences, des besoins précis, pour lever un doute, etc. (voir encadré ci-contre).

DE NOMBREUX SOUTIENS

Pour permettre à un maximum de SAM de s'identifier comme tel et dès lors, de profiter de la plateforme, une campagne « **JE SUIS SAM** » a été lancée en octobre dernier. Les premiers à avoir offert leur témoignage sont Hugues Dayez (journaliste RTBF), Gilles Dal (scénariste), Laudec-Cauvin (auteur du personnage de BD Cédric), Emmanuelle Bonmariage (réalisatrice), ainsi que d'autres SAM plus anonymes.



REJOINDRE LE RÉSEAU SAM

Vous êtes temporairement ou durablement dans la peau d'un SAM? Alors n'hésitez pas à profiter de ce réseau et de ces conseils pour alléger votre quotidien. Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur la plateforme SAM : www.reseau-sam.be

ET 24H/24

Un doute? Une urgence?
Un besoin précis?

Contactez la plateforme à tout moment!

☎ 02/474 02 44



0800 16210
appel gratuit Seniors

seniors@aviq.be

Facebook

0800 16061
appel gratuit Handicap

handicap@aviq.be

Depuis le 1^{er} juin 2018, la réglementation du **Plan Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP)** a pris ses effets. L'utilisation de pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) est désormais interdite dans les espaces fréquentés par des personnes les plus sensibles aux risques liés à l'usage des produits phytopharmaceutiques sur la santé.

Objectif « Zero Pesticide » pour les publics vulnérables

PESTICIDES, PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES, C'EST QUOI ?

Les produits phytopharmaceutiques (insecticides, fongicides, herbicides) et les adjuvants¹ (antimousses par exemple) sont destinés à protéger les végétaux contre les organismes nuisibles (insectes, champignons, etc.) et à détruire les végétaux indésirables (mauvaises herbes, etc.)². Le *Roundup*, marque célèbre à base de glyphosate, l'herbicide le plus utilisé au monde, a beaucoup fait parler de lui ces derniers mois. Et pour cause: sa commercialisation aux particuliers sera interdite en Belgique à partir du 31 décembre 2018³. Cette interdiction résulte d'études qui mettent en évidence les risques et les effets des pesticides tant sur notre santé que sur notre environnement⁴.

LA RÉGLEMENTATION DU PLAN WALLON DE RÉDUCTION DES PESTICIDES (PWRP) : une interdiction pour qui et dans quels endroits ?

L'utilisation des pesticides est désormais interdite dans les espaces fréquentés par les publics vulnérables, c'est-à-dire les enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes âgées, les personnes malades ou les personnes en situation de handicap.

L'enceinte et les abords **des écoles, les crèches, les centres de loisirs ou parcs d'attraction, les infrastructures sportives, les hôpitaux, les maisons médicales, les institutions pour personnes handicapées ou encore les maisons de repos** sont ainsi tous concernés par cette nouvelle réglementation.

D'AUTRES MÉTHODES D'ENTRETIEN

Il est nécessaire de recourir à des méthodes alternatives d'entretien des espaces de vie. Cela conduit à changer sa manière de travailler (comme du matériel de désherbage alternatif, parterres de plantes couvre-sols) et à tenir compte des contraintes d'entretien dès la conception d'un nouvel espace.

Afin de supprimer l'usage des pesticides, il est important de définir son degré de tolérance face aux herbes indésirables. En effet, obtenir le même résultat sans avoir recours aux pesticides demande plus de travail. Or, dans les espaces publics, il n'est pas rare de voir apparaître de la végétation spontanée sur les trottoirs ou entre deux pavés. Dès lors, il sera peut-être nécessaire d'investir dans des machines de désherbage mécanique et/ou thermique.

adalia

L'ASBL ADALIA 2.0⁵ pour vous aider

Les objectifs de cette asbl sont multiples. Parmi ceux-ci, notons les missions d'information, de formation et de conseil sur les méthodes alternatives aux pesticides.

Depuis le 15 octobre 2018, l'asbl a lancé l'**objectif Zéro Phyto**. Toutes les informations sont disponibles sur leur site : www.adalia.be

¹ Produits destinés à être mélangés à un produit phytopharmaceutique (mouillants, antimousses, etc.).

² www.afsca.be

³ www.rtf.be

⁴ fytoweb.be

⁵ Fusion de l'asbl Adalia avec le Pôle wallon de Gestion Différenciée.

Cliquez malin!



Handicap

Trouver des lieux accessibles EN FAUTEUIL ROULANT

Wheelmap est une carte qui fonctionne de la même manière que Wikipedia. Tout le monde peut contribuer et marquer, à l'aide de trois couleurs, des lieux publics du monde entier en fonction de leur accessibilité en fauteuil roulant. *Wheelmap* est également disponible gratuitement via une application téléchargeable sur l'App Store ou via Google Play.

Ce site est une initiative de *SOZIALHELDEN*, une organisation allemande à but non lucratif qui développe des projets créatifs qui traitent de problèmes sociaux afin d'apporter des solutions pratiques dans un esprit de diversité, d'inclusion et de divertissement.

► EN SAVOIR PLUS ? <https://wheelmap.org>



Familles

YAPAKA

Yapaka est un programme de prévention de la maltraitance à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce site donne des pistes pour aider les personnes dans leur rôle de parents. Adolescence, majorité sexuelle, homoparentalité, pleurs du bébé, garde alternée, intimité, théorie de l'attachement... Beaucoup de thèmes sont abordés au travers de livres, de vidéos et de conseils afin de préparer et d'aiguiller au mieux les parents dans toutes les étapes de vie de leur enfant.

► PLUS D'INFOS ? www.yapaka.be



Transversal

Portail de Références pour L'ENFANT À BESOINS SPÉCIFIQUES

Ce portail met à disposition énormément d'information concernant les enfants à besoins spécifiques sous forme de livres mais aussi de vidéos, d'articles, d'émissions radio, de jeux, de formations, de fiches pratiques, d'articles de loi, des services, etc. Tant de ressources pour mieux comprendre les besoins des enfants, les aider à l'école, dans leur vie familiale et au sein de la société en général. Ces ressources suivent un processus de publication faisant appel à des personnes à besoins spécifiques, des enseignants, des professionnels de la santé, des scientifiques et des parents.

► PLUS D'INFOS ? <https://prebs.info>



Handicap

ACCESS-I

Créé par l'asbl *Access-i*, ce site Internet informe les personnes sur les conditions d'accessibilité d'événements, d'activités, de bâtiments... L'accessibilité est évaluée pour sept catégories de personnes à besoins spécifiques: les personnes en fauteuil roulant, les personnes marchant difficilement, les personnes aveugles, les personnes malvoyantes, les personnes sourdes, les personnes malentendantes et les personnes avec difficulté de compréhension.

Pour se mettre au diapason du Sommet Mondial 2018 sur l'accessibilité, ce site est désormais disponible en 4 langues! Encore un pas vers l'inclusion de toutes et tous!

► EN SAVOIR PLUS ? www.access-i.be

VERS UNE ACCESSIBILITÉ des sites Internet et des applications mobiles des organismes publics

Le 22 décembre 2016, une nouvelle directive européenne¹ est entrée en vigueur pour tous les états membres. Cette directive énonce des règles qui concernent tous les sites Internet et toutes les applications de téléphone des organismes publics.

QUELLE ACCESSIBILITÉ ?

« L'accessibilité du web signifie que les personnes handicapées peuvent l'utiliser. Plus spécifiquement, elle signifie que ces gens peuvent percevoir, comprendre, naviguer, interagir avec le web, et y contribuer. L'accessibilité du web bénéficie également à d'autres, notamment les personnes âgées ayant des capacités diminuées dues au vieillissement »².

Parmi les différents types de handicap, le handicap sensoriel est particulièrement visé (personnes déficientes visuelles, sourdes, malentendantes, etc.). Nous vivons à une époque où une grande majorité d'individus est connectée via un smartphone, une tablette ou un pc. Toutefois les personnes avec un handicap sensoriel éprouvent souvent de nombreuses difficultés pour accéder aux contenus d'une page internet, ou pour interagir avec celle-ci.

Pourtant, des solutions existent. Par exemple, la personne qui programme et gère les contenus d'une page Internet peut ajouter un texte de remplacement aux images. Lorsqu'une personne déficiente visuelle accède à la page via son logiciel de reconnaissance vocale, elle peut accéder à l'information même sans voir l'image parce que le logiciel va lire le texte de remplacement qui décrit l'image.

QUELS SONT LES ORGANISMES PUBLICS BELGES CONCERNÉS ?

La directive prévoit de s'appliquer, entre autres, aux :

- ▶ sites du Gouvernement fédéral, du Service public Wallon, de la Région Flamande, de la Région Bruxelloise et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- ▶ applications telles que tax-on-web, irisbox, mypension, myhandicap... ;
- ▶ sites de la sécurité sociale : ONEM, CAPAC, FEDRIS... ;
- ▶ transports en commun : La STIB, De lijn, les TEC, la SNCB ;
- ▶ administrations communales et les CPAS³.

Concrètement, ces organismes publics doivent adapter leurs sites internet et leurs applications afin de les rendre accessibles, c'est à dire conformes à la norme WCAG 2.0 niveau AA⁴.

NORME « WCAG » 2.0 NIVEAU AA⁵

« WCAG » signifie : *Web Content Accessibility Guidelines*. Cette norme, certainement la plus importante en termes d'accessibilité, est décomposée en trois niveaux (de A à AAA - AAA étant extrêmement difficile à atteindre). Plus vous montez dans les niveaux, plus les règles sont strictes et pointilleuses, et plus votre site internet est accessible au plus grand nombre. Les spécialistes s'accordent à considérer le niveau AA comme déjà suffisant pour un site vaste et complexe. La version 2.0 est la référence actuelle.

Cette norme repose sur 4 règles⁶ principales :

1. Perceptible : l'information et les composants de l'interface utilisateur doivent être présentés à l'utilisateur de façon à ce qu'il puisse les percevoir. L'exemple de la synthèse vocale est ici illustré : le logiciel lit le texte qui définit l'image. D'autres moyens bien connus sont aussi utilisés : sous-titrage d'une vidéo, traduction en langue des signes, audiodescription, etc. Il faut aussi choisir des formes et couleurs qui permettent de distinguer le contenu de la forme, le premier plan du fond, jouer sur le contraste des couleurs et la taille du texte. Les sons doivent également être enregistrés avec un fond sonore faible.

2. Utilisable : les composants de l'interface utilisateur et de navigation doivent être utilisables. Cela signifie qu'il faut rendre tous les éléments du site accessibles au clavier, et pas seulement avec la souris. Il faut également laisser à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu.

3. Compréhensible : les informations et l'utilisation de l'interface utilisateur doivent être compréhensibles. Les visiteurs doivent être en mesure de comprendre l'information ainsi que le fonctionnement de l'interface utilisateur. Le contenu textuel doit être lisible, éviter les mots rares ou les abréviations.

4. Robuste : le contenu doit être suffisamment robuste pour être interprété de manière fiable par une large variété d'agents utilisateurs, y compris les technologies d'assistance. Cela signifie que le contenu doit être réalisé de telle façon qu'il sera reconnu par les technologies d'assistance, même en tenant compte des évolutions techniques à venir sur celles-ci.



ET L'AVIQ ?

En tant qu'organisme public, notre Administration n'a pas attendu septembre 2018 pour s'y mettre. Notre site répond depuis de nombreuses années aux normes WCAG 2.0. Notre personnel affecté à la gestion des sites internet ainsi que nos infographistes ont été formés et sensibilisés.

L'accessibilité est omniprésente dans toutes nos publications (brochures, PDF, vidéo, etc.). Pour une meilleure accessibilité, l'AVIQ s'y engage.

Quelques dates à retenir...

Depuis le **23 septembre 2018**, tous les documents publiés sur les sites internet des organismes publics doivent être accessibles. De la même manière, tous les sites web créés depuis cette date ont l'obligation d'être accessibles pour le **23 septembre 2019** au plus tard. Il en ira de même pour les contenus d'extranets et d'intranets à cette date.

À partir du **23 septembre 2020**, tous les sites d'organismes publics devront être accessibles, y compris les plus anciens. Ceci concernera également les vidéos qui seront mises en ligne à cette date.

Pour les applications mobiles, une exception est faite. En effet, il n'existe pas encore de spécification technique équivalente à la norme WCAG pour les applications mobiles. La commission Européenne doit en publier une pour le **23 décembre 2018**. Toutes les applications mobiles des organismes publics bénéficient donc d'un délai supplémentaire. Elles ne devront être accessibles qu'à la date du **23 juin 2021**.

¹ eur-lex.europa.eu

² www.w3.org/WAI

³ Source : caweb.be

⁴ anysurfer.be

⁵ www.technologie-handicap-accessibilite.net

⁶ www.w3.org/Translations

FÉVRIER

VOIR FOCUS
(PAGE 11)



Salon Soins et Santé

7 & 8 FÉVRIER 2019 | NAMUR EXPO

Venez y glaner de précieuses informations qui vous permettront d'améliorer la qualité des soins que vous dispensez!

Que vous soyez directeur, aide-soignant, assistant social, infirmier, éducateur, médecin, la trentaine de conférences réparties sur les 2 journées vous permettront de vous former, d'échanger avec d'autres professionnels...

Découvrez les innovations des principaux fournisseurs de matériel et de services pour les soins de santé.

Vous avez des questions plus précises sur la réglementation wallonne en matière de santé? Rendez-nous visite sur le stand de l'AVIQ (1404).

Nous vous attendons nombreux à Namur Expo les 7 et 8 février prochains pour la 4^{ème} édition de ce salon destiné aux professionnels de la santé et de l'accompagnement!

soins-sante.be

Salon des Mandataires

14 & 15 FÉVRIER 2019 | WEX
MARCHE-EN-FAMENNE

La 14^{ème} édition de cet événement unique dédié au secteur public de Wallonie se déroulera les 14 et 15 février 2019.

Le Salon des Mandataires permet à 375 entreprises wallonnes de présenter leur savoir-faire aux représentants des Pouvoirs locaux. L'échange d'informations et la découverte de produits et services de qualité contribuent en effet à améliorer le bien-être des citoyens.

Ici aussi, l'AVIQ vous accueillera sur son stand et vous informera sur toutes les missions qui sont dévolues tant en ce qui concerne le handicap ou la santé que le bien-être et la famille.

Rendez-vous au Wex de Marche-en-Famenne pour visiter ce salon dédié aux élus et fonctionnaires des communes, des provinces, des CPAS et des intercommunales!

mandataires.be



Salon Vert Bleu Soleil

14 < 17 FÉVRIER 2019 |
HALLES DES FOIRES LIÈGE

Un air de vacances se profile à l'horizon... Et c'est aux Halles des Foires de Liège que vous pourrez rencontrer un panel très varié d'opérateurs touristiques: agences de voyage, offices du tourisme, gestionnaires de campings, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, organisateurs d'excursions, fournisseurs de matériel et accessoires de voyage, et bien d'autres encore...

Pendant 4 jours, ces 350 exposants vous proposeront des idées d'escapades ou d'activités toutes plus tentantes les unes que les autres.

Vous recherchez des vacances ou des loisirs adaptés? Nous serons présents sur le stand de l'AVIQ pour répondre à vos demandes et vous aider à trouver la solution la plus adéquate à votre situation.

vertbleusoleil.be

► ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Retrouvez toutes les informations sur www.aviq.be et sur Facebook!



PASSWERK

Une coopérative à but social qui recrute des candidats avec autisme

Inspiré par des exemples qui ont fait leurs preuves au Danemark et aux Pays-Bas, le modèle belge *Passwerk* a vu le jour il y a une dizaine d'années en Flandres. Aujourd'hui, les responsables belges accompagnent à leur tour d'autres initiatives à l'étranger. Mais de quoi s'agit-il?

Après Anvers et Hasselt, la société projette d'ouvrir une filiale francophone, en région de Bruxelles capitale et en Wallonie (Brabant wallon). Actuellement, *Passwerk* occupe quelque septante collaborateurs avec autisme.

DES EMPLOIS À DURÉE INDÉTERMINÉE

Passwerk recrute dès maintenant dix testeurs et/ou concepteurs francophones de logiciels pour sa future filiale, avec *jobcoach* sur le lieu de travail. Il s'agit d'emplois à durée indéterminée, à temps plein ou avec des prestations adaptées à la capacité d'exécution des « *Passworkers* », tous suivis par un *jobcoach* dès le départ. Le recrutement commence par une évaluation de deux semaines, suivie par une formation de deux mois. Pas besoin d'un diplôme mais bien d'un intérêt particulier et des aptitudes prédisposées pour l'informatique. Une bonne connaissance d'une ou plusieurs langue(s) de programmation est évidemment un atout. La connaissance de l'anglais également.

PRIORITÉ AUX DEMANDEURS D'EMPLOIS

Conformément à la vision de *Passwerk*, lors de la sélection, l'accent est mis sur les groupes de personnes autistes les plus vulnérables. C'est pourquoi *Passwerk* s'adresse spécifiquement aux candidats qui, au moment de leur candidature, sont à la recherche d'un emploi. Pratiquement, cela signifie qu'un candidat doit être repris comme demandeur d'emploi au VDAB, au FOREM ou chez Actiris.

COMMENT POSTULER ?

Envoyez votre candidature avec curriculum vitæ à l'adresse mail yolande@passwerk.be

'datanews.levif.be

► PLUS D'INFOS ?

Surfez sur www.passwerk.be, rubrique « Travailler@Passwerk »
En tant que testeur pour *Passwerk* ».

LA SÉLECTION DU Centre de Documentation

ANIMER DES GROUPES D'ENTRAÎNEMENT AUX HABILITÉS SOCIALES



Le programme « GECOS » vise à l'entraînement des habiletés sociales. Il propose aux professionnels des approches et des outils afin de faciliter la socialisation des enfants et adolescents qui présentent un spectre de l'autisme, des TDAH, des troubles anxieux ou un haut potentiel.

FALLOURD Nathalie, MADIEU Emmanuel. Dunod, 2017. - 215 p. // Réf. 025/18877

ÉCOUTER LES SUJETS ÂGÉS



L'auteur propose des outils pour créer un espace de parole favorable à l'expression et à l'écoute des personnes âgées. Les professionnels de la santé pourront ainsi se sentir plus à l'aise dans les moments d'échange et se considérer comme des interlocuteurs capables de les accompagner dans leur réflexion.

ARBUZ Georges, FELDMAN Eliane. Érès, 2016. - 306 p. // Réf. 180/18845

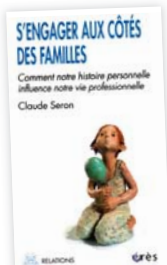
DANSE - ÉNERGIE - THÉRAPIE



La Danse-Énergie-Thérapie est une forme de médiation artistique permettant de lutter contre l'anxiété et la dépression. Elle s'adresse aux femmes atteintes d'un cancer du sein, aux personnes handicapées et aux enfants malades. Les professionnels y trouveront des outils artistiques thérapeutiques pour développer une approche relationnelle avec ces personnes.

LAGACHE Sylvie. L'Harmattan, 2018. 228 p. // Réf. 543/18912

S'ENGAGER AUX CÔTÉS DES FAMILLES



Comment notre histoire personnelle influence-t-elle notre vie professionnelle ? Cet ouvrage présente des récits de pratique quotidienne d'accompagnement et de soutien auprès de familles d'enfants en souffrance ainsi que les réflexions de l'auteur, intervenant belge en travail social.

SERON Claude, DESPRET Vinciane. Érès, 2016. - 266 p. // Réf. 165/18840

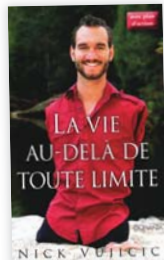
LIVRE BLANC : Inclusion des travailleurs avec un handicap mental



Cette étude répond aux questions des employeurs qui souhaitent créer un environnement de travail inclusif pour les personnes avec un handicap mental. Le rapport formule également des recommandations au gouvernement belge, aux organismes d'accompagnement et à l'enseignement secondaire spécialisé.

VAN HOOFTADT Anouk. ID@WORK, 2018. - 53 p. // Réf. 060/18897

LA VIE AU-DELÀ DE TOUTE LIMITE



Dans ce livre, l'auteur, né sans bras ni jambes, montre que sa vie n'en est pas gâchée pour autant. Sa devise est: « Pas de bras. Pas de jambes. Pas de limites! ». Ce témoignage, non dénué d'humour, donne de l'espoir aux personnes ayant une malformation congénitale et montre comment donner du sens à la vie.

VUJICIC Nick. Ourania, 2016. - 335 p. // Réf. 251/18839

LE RIVAGE D'UN OCÉAN SANS TERRE



L'auteur belge témoigne de la maladie avec laquelle il vit depuis 15 ans: la fibromyalgie. Sous sa plume, la fibromyalgie paraît brutalement pour ce qu'elle est: une douleur multiforme, taradante et continue. Mais il n'est pas question de se plaindre. Il s'agit moins de « lutter contre » que de « pouvoir vivre avec ».

ELLEBOUDT André. Chloé des Lys, 2017. 116 p. // Réf. 380/18838

LES MONDES DE SAM



Ce roman raconte la relation entre un père et son fils autiste. Alex vient de se séparer de sa femme et se sent totalement démuné lorsqu'il doit assumer la garde de son fils. Mais grâce à un jeu vidéo, ils vont ensemble poser les bases d'un autre monde et d'une relation nouvelle.

STUART Keith, ALLOUCH Claire. Milady, 2018. - 506 p. // Réf. 735/18909



UNE FILLE COMME ELLE



Le dernier roman de Marc Lévy commence à New York, sur la 5^e Avenue. Le personnage principal, Chloé, a perdu l'usage de ses jambes et se déplace en fauteuil roulant. « Une comédie romantique pleine d'humanité, examinant nos différences et tout ce qui nous rapproche ».

LEVY Marc. Robert Laffont, 2018. 367 p. // Réf. 735/18875

PARLE AVEC LES MAINS : les premiers mots de bébé en langue des signes



C'est l'histoire d'un petit garçon, de sa maman sourde et de la tendresse de leurs premiers échanges. Ce livre montre l'acquisition de la langue des signes par l'enfant, sous la forme d'un « babil », à l'image de toute autre langue. Il montre aussi l'envie de communiquer et de se comprendre entre personnes sourdes et entendantes.

PÉNELOPE. Les grandes personnes, 2018. - 42 p. // Réf. 731/18849

EN ROUE LIBRE



Pour impressionner les camarades de sa banlieue dans sa jeunesse, Tonio a fait toutes les fanfaronades imaginables. Désormais adulte, il se déplace en fauteuil roulant. Un copain lui témoigne de la sollicitude, mais le casse-cou le transforme en souffre-douleur. Une vision particulière du handicap et de l'amitié.

ROCHIER Gilles, MOOG Nicolas. Robert Casterman, 2018. - 88 p. // Réf. 733/18907

Plus d'infos sur... LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- Pour emprunter gratuitement ces livres, contactez la bibliothèque de l'AVIQ au **071/33.77.43** ou **44** ou **par mail** via documentation@aviq.be.
- Le **catalogue de la bibliothèque** est intégralement accessible sur www.aviq.be, rubrique « centre de documentation ».
- Abonnez-vous aussi à la **newsletter hebdomadaire** via le site de l'AVIQ ou en nous contactant par mail ou par téléphone.
- Et découvrez aussi chaque jour nos nouveautés sur notre page **Facebook!**

LE CATALOGUE 2019 « Au-delà de nos différences » est maintenant disponible!



Précieux outils pour les parents, enseignants et bibliothécaires, ce catalogue regroupe et résume **plus de 400 références** sur le handicap, la maladie et l'acceptation de la différence: la sienne, celle d'un proche ou celle des personnes que l'on rencontre. Vous pouvez le retrouver sur le site de l'AVIQ et vous pouvez également vous le procurer sur simple demande

à l'adresse mail suivante: documentation@aviq.be ou par téléphone au 071/33.77.43 ou 44.

Bon à savoir!

Le centre de documentation prête gratuitement aux écoles et associations des malles jeunesse avec 30 de ces livres au choix, pour une durée de 2 mois.

L'AVIQ, c'est...

Une administration centrale

Rue de la Rivelaïne, 21 | B-6061 Charleroi

☎ 071/33.77.11 ✉ info@aviq.be



Un centre de documentation

Avec plus de 5 000 documents (ouvrages scientifiques, revues, romans, films, albums pour enfants, etc.) sur le handicap, la santé et la famille.

▶ documentation@aviq.be



Des newsletters

Ne manquez rien des actualités de l'AVIQ et des secteurs de la famille, de la santé et du handicap : abonnez-vous directement aux newsletters électroniques sur www.aviq.be.

Un site spécialisé

www.bienvivrechezsoi.be : pour l'autonomie à domicile.

Une question sur le handicap ?

Contactez le bureau régional le plus proche!

Bureau de CHARLEROI

Rue de la Rivelaïne, 11 | B-6061 Charleroi

☎ 071/33.79.50 ✉ br.charleroi@aviq.be

Bureau de DINANT

Rue Léopold, 3 (1^{er} étage) | B-5500 Dinant

☎ 082/21.33.11 ✉ br.dinant@aviq.be

Bureau de LIBRAMONT

Rue du Village, 5 | B-6800 Libramont

☎ 061/22.85.10 ✉ br.libramont@aviq.be

Bureau de LIÈGE

Rue du Vertbois, 23/25 | B-4000 Liège

☎ 04/220.11.11 ✉ br.liege@aviq.be

Bureau de MONS

Boulevard Gendebien, 3 | B-7000 Mons

☎ 065/32.86.11 ✉ br.mons@aviq.be

Bureau de NAMUR

Place Joséphine Charlotte, 8 | B-5100 Jambes

☎ 081/33.19.11 ✉ br.namur@aviq.be

Bureau d'OTTIGNIES

Espace Cœur de Ville, 1 (3^{ème} étage) | B-1340 Ottignies

☎ 010/43.51.60 ✉ br.ottignies@aviq.be

 Ou consultez Wikiwiph,
le wiki wallon pour l'information
des personnes handicapées!

 wikiwiph.aviq.be

L'AVIQ,
des réponses personnalisées
pour une Vie de Qualité !

 **0800 16210**
appel gratuit **Seniors**

 **0800 16061**
appel gratuit **Handicap**

www.aviq.be

 www.facebook.com/aviq.be

info@aviq.be